



Affaire Jaf; J'aimerais avoir plus de renseignements sur une facture de mon avocat;

Par seban, le 04/03/2020 à 19:05

Bonjour

J'aimerais avoir plus de renseignements sur une facture de mon avocat;

Je suis en procédure avec mon ex conjointe depuis 4 ans aux affaires Familiales, en moyenne deux plaidoiries par an,

j'ai toujours réglé content mon avocat, et depuis 4 ans je n'ai jamais eu droit à l'aide juridictionnelle, sauf cette année ou j'ai droit à 55% d'aide juridictionnelle.

Mon même avocat m'a adressé une nouvelle facture (sans devis !) trois mois avant la plaidoirie d'un montant de 973 euros sur trois lignes seulement!

contenant le montant HT de 800 euros,

les 20% de tva de 160euros,

et 13 euros de plaidoirie,

pour un total TTC de 973 EUROS .

Entre-temps je suis donc passé à 55 % de droit à l'aide juridictionnelle, je lui ai donc communiqué cette information, et j'ai très bien ressenti son mécontentement !

et il refuse de faire le dossier en me disant que c'est trop tard l'affaire et déjà en cours ! ! (*tu m'étonnes ça fait 4 ans que c'est en cours ! Bref...*)

il me propose avec sa calculatrice et ses barèmes, une réduction de 230 euros sur la facture ! invoquant un arrangement entre nous...

Ma première question est : Est ce que mon avocat me propose le bon montant par apport aux barèmes de pris en charge?

Deuxième question: Est ce que le fait de ne pas faire le dossier d'aide juridictionnelle ne va

pas me pénaliser sur les frais de dépend du tribunal .

Troisième question: Mon avocat n'aurait-il pas dû me faire un devis détaillé avec ses fameux UV ? Quand pensez-vous ?

Dois je accepter .

Merci de votre réponse

cordialement.